REGARD TYPOLOGIQUE SUR LES GRAMMAIRES DE LANGUES POLYNÉSIENNES

CLAIRE MOYSE-FAURIE

Abstract. The present article examines the structure and content of the 13 major grammars available for Polynesian languages from a typological perspective. After a brief introductory characterization of the typical properties of those languages and some general observations on the structure of the relevant grammars (order of presentation, terminology, use of glosses) as well as the requirements typically formulated by typologists for reference grammars, the discussion is centred on two remarkable properties of Polynesian languages: (i) lexical categorization (the differentiation between nouns and verbs, the identification of a special class of adjectives) and the encoding of reflexivity.

As is well-known the alleged universal distinction between nouns and verbs is difficult to draw for Polynesian languages, where the same lexemes can occur both in nominal environments (noun phrases) and in contexts clearly identifying verbs (verb phrases). The different attempts made in the grammars to deal with this problem are summarized and discussed against the background of the author's own work on this problem. Similarly difficult as a clear differentiation between the two major lexical classes of traditional grammar is the identification of a separate class of adjectives, as different from stative verbs, in Polynesian languages. Again a general overview is presented of how this problem is dealt with in the grammars under investigation.

The second major theme of the article, the encoding of reflexivity, is an especially interesting one, since it is often claimed that Polynesian languages do not have any specific reflexive markers. It is shown that this impression is created by choosing the wrong contexts, such as verbs of grooming (*He washed and shaved*.) and other cases of unremarkable reflexivity. As soon as typically other-directed verbs are considered (*He pinched himself. Most of all he admires himself*.), it emerges that intensifiers, i.e. expressions like Latin *ipse*, English *self* or German *selbst* are used to indicate coreference (or binding) between two pronouns with identical person and number features. It is shown that the relevant expressions, typically adverbial free forms, manifest all or at least most of the uses of intensifiers in European languages. Again it turns out that very different answers are given to the question concerning reflexive markers in Polynesian languages in the grammars analyzed.

A brief conclusion summarized the major results of this comparative study of grammar writing on Polynesian languages.

1. LANGUES POLYNÉSIENNES ET GRAMMAIRES DE RÉFERÉNCE

1.1. Les langues polynésiennes

Il existe une quarantaine de langues polynésiennes, langues qui sont, d'après Ross (2004), parmi les mieux connues… et les moins représentatives de la famille

RRL, **LII**, *4*, p. 449–468, Bucureşti, 2007

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

océanienne. Il est vrai qu'une documentation conséquente est disponible, si l'on prend en compte la totalité des articles ou des ouvrages portant sur des langues polynésiennes, mais le nombre de grammaires dites de référence est relativement peu important. Parmi les langues polynésiennes effectivement bien connues, c'est-à-dire pour laquelle on dispose au minimum d'un dictionnaire, d'une grammaire récente et de recueils de textes, on peut citer le māori, le samoan, le tongien, l'hawaiien, le futunien et le tahitien. Cependant, plus de la moitié des langues polynésiennes sont peu ou mal connues, en particulier, la quinzaine de langues polynésiennes que l'on regroupe sous les termes de langues polynésiennes de l'extérieur, les *Outliers* polynésiens. Il s'agit des langues polynésiennes parlées à l'extérieur du triangle polynésien défini par les trois sommets que sont Hawaii, la Nouvelle-Zélande et l'île de Pâques. Ces langues ne possèdent qu'un petit nombre de locuteurs (de 200 à 1000, à l'exception la langue de Rennell-Bellona parlée par un peu plus de 2000 locuteurs, et qui est par ailleurs la langue la mieux documentée de son sous-groupe).

Par ailleurs, beaucoup de langues polynésiennes sont représentatives de la famille océanienne, partageant nombre de traits reconnus comme canoniques de la famille, comme (i) un verbe initial ou médian, (ii) l'existence de prépositions, (iii) un groupe nominal possesseur qui suit celui du possédé, (iv) des systèmes pronominaux complexes, avec une distinction exclusif /inclusif pour les 1ères personnes, (v) l'absence de distinction de genre, (vi) l'existence de deux suffixes transitifs, reflets de POc *-i et POc *-akin(i), (vii) la présence de morphologie détransitivante par réduplication ou à l'aide des préfixes *ma- et *paRi-, (viii) des adjectifs / déterminants lexicaux postposés aux noms et (ix) une distinction realis / irrealis plutôt temporelle.

Par contre, les langues polynésiennes n'ont effectivement pas de marques personnelles clitiques qui se maintiennent lorsque des actants lexicaux sont exprimés, contrairement à beaucoup de langues océaniennes. De plus, la moitié des langues polynésiennes ne sont effectivement pas de structure nominative-accusative, trait canonique, selon Ross (2004), des langues océaniennes, même si cette hypothèse est contestée par d'autres linguistes (inter alia, Gibson et Starosta 1990) qui, à l'inverse, proposent de reconstruire un modèle de type ergatif pour le proto-océanien et même pour le proto-austronésien.

2.2. Les grammaires de référence

Parmi les ouvrages retenus dans le cadre de cet article, seuls trois d'entre eux s'intitulent « grammaire de référence » ou « grammaire approfondie ». D'autres n'ont cependant rien à envier à ces trois grammaires, et c'est sur un ensemble de 13 ouvrages, dont l'un est une thèse non publiée, que j'appuierai cette présentation. La répartition des ouvrages par langue est la suivante : trois pour le tahitien (Polynésie française), deux pour le samoan (Samoa) et le māori (Nouvelle-Zélande), et un

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

ouvrage pour chacune des langues suivantes : tongien (Tonga), hawaiien (Hawaii), futunien (Wallis et Futuna), rapanui (île de Pâques), niuafo'ou (Tonga) et tuvalu (Tuvalu).

Ces grammaires suivent le plus souvent un ordre de présentation classique et comportent:

– une introduction : informations génétiques et sociolinguistiques, ainsi que des indications sur les travaux antérieurs concernant la langue étudiée ;

– le corps de l'ouvrage, avec une présentation allant des unités les plus petites aux unités plus complexes : phonèmes ; noms ; prédication nominale ; verbes ; prédication verbale ; prédicats composés (*compound predications*) ; prédicats complexes (*complex predications*) ; analyse du discours (*discourse structure*) ;

– un index, considéré comme l'outil indispensable dans ce type d'ouvrage, suivi d'une bibliographie et de la liste des abréviations.

Seules les grammaires de chez Routledge suivent un ordre inverse pour le corps de l'ouvrage, la phonologie étant présentée en dernier.

La terminologie utilisée relève soit d'une conception indo-européano-centrée soit d'une approche plus linguistique dans un cadre structurel ou fonctionnel non générativiste. J'ai pris en compte pour cet article des ouvrages déjà anciens, comme par exemple la grammaire tongienne (Churchward 1953), car il s'agit dans ce cas du seul ouvrage publié qui soit reconnu comme étant LA référence sur cette langue.

La démarche des auteurs de ces grammaires reste assez éloignée des préoccupations des typologues, selon les critères avancés par Dik Bakker (2006) : *The best grammar is the one that best serves linguistic purposes of the future*. Une grammaire à usage de typologues devrait être *strong in interpretable observations, focus on language specific phenomena, low on theoretical complexities, fashions, hobbies and hang-ups*. Elle devrait inclure toutes les thématiques possibles, y compris en mentionnant leur non-pertinence pour la langue considérée[1]. Elle devrait comporter beaucoup d'exemples avec le mot-à-mot et devrait être accompagnée d'enregistrements audibles sur ordinateur ; en outre, le contact avec l'auteur et ses informateurs devrait être rendu possible, afin de permettre une mise à jour constante des données. Si l'on s'en tient à l'ensemble de ces critères, peu d'ouvrages de ma liste sont à même d'y répondre…

C'est peut-être au niveau des gloses que l'on trouve la plus grande disparité. Leur absence même, dans certains ouvrages, est symptomatique de la façon dont les auteurs ont conçu leur grammaire : une grammaire qui se veut normative s'adresse prioritairement à des locuteurs, telle la *Grammaire de la langue tahitienne* de l'Académie. Les grammaires déjà anciennes élaborées par des missionnaires (C.M. Churchward 1953; S. Churchward 1951 et Coppenrath et Prévost 1975) ne comportent pas non plus de gloses. Lorsqu'elles existent, les

[1] L'une des grandes qualités de la série *Descriptive Grammars* de Routledge est justement d'indiquer non seulement ce qui existe, mais aussi ce qui n'est pas attesté dans la langue étudiée.

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

gloses elles-mêmes peuvent être très disparates : dans la grammaire hawaiienne d'Elbert et Pukui (1979), on a parfois, quoiqu'exceptionnellement, deux niveaux de glose, ou alors, aucun :

1. *Ua ʻā-pono wale ʻia ke kānāwai.*
 PERF approve unnecessarily PAS/IMP. the law
 'The law was approved unnecessarily.' (p. 83).

mais : *ʻAina ʻia ke aku e lākou.* 'The bonitos were eaten by them.'.

A l'inverse, dans Mose, Hovdhaugen (1992), les gloses linguistiques des énoncés samoans sont très analytiques, comme celle pour l'adjectif possessif *lona* dans l'exemple ci-dessous, systématiquement décomposé en fonction de ses différents constituants :

2. *ʻaua lava ne'i mea ma'alili=a l=o=na manava.*
 don't EMPH NEG.SUBJ thing cold=ORN ART=POSS=3.SG. stomach
 '…see that her stomach isn't chilled with cold food.' (p. 84).

Pour illustrer le contenu de ces ouvrages, j'ai retenu deux problématiques choisies en raison de leur intérêt typologique, à savoir la catégorisation lexicale et l'expression du réfléchi. J'ai cherché à déterminer si et comment ces deux thèmes étaient pris en compte dans ces ouvrages, et si les données obtenues étaient d'un apport pour la typologie.

2. LA CATÉGORISATION LEXICALE

La polyfonctionnalité des lexèmes est une caractéristique linguistique partagée par l'ensemble des langues polynésiennes, particularité qui a toujours été prise en compte dans les descriptions de ces langues. Ce phénomène est bien évidemment troublant pour quiconque a une idée de la catégorisation lexicale en termes de parties du discours bien délimitées. Outre le fait que tous les lexèmes peuvent avoir un emploi prédicatif aspecto-temporalisé –l'omniprédicativité décrite par Launey (1994) pour le nahuatl –, ils peuvent aussi être employés sans dérivation dans un contexte dit « nominal », défini par la présence d'un article. Le même lexème va correspondre en traduction dans les langues indo-européennes soit à un nom soit à un verbe, soit même à un adjectif ou à un adverbe.

Cette indifférentiation entre noms et verbes n'est cependant pas totale, car il existe des restrictions à différents niveaux – syntaxique, sémantique ou dans la combinatoire – rarement soulignées par les auteurs (cf. Moyse-Faurie 2005).

2.1. Noms et verbes

Le MAORI dispose de deux grammaires de référence, toutes deux l'oeuvre de Winifred Bauer (1993, 1997).

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

Le cadre de la grammaire de 1993 est celui de la *Lingua Descriptive Series Questionnaire* (Comrie, Smith 1977). Elle est signée en collaboration avec W. Parker et un locuteur Māori, Te Kareongawai Evans. Destinée aux enseignants et aux étudiants, la terminologie est basique. Il s'agit du māori classique, recueilli auprès de locuteurs âgés, non « pervertis » par l'anglais. Le principal critère retenu pour la définition du nom (p. 254-259) est sa compatibilité avec les déterminants *teetahi* 'l'un' et *eetahi* 'les uns'. Trouver des propriétés qui ne soient propres qu'au verbe est décrit comme impossible : *There do not appear to be clear-cut structural properties which could help to provide an operational definition for the class verb, because of the functional overlap with non-verbal predicates*. Malgré tout, les verbes peuvent être nominalisés, par simple antéposition d'article (p. 512) : *the nominalization is preceded by a determiner, as other nouns are*. Les marques aspecto-temporelles sont exclues des énoncés nominalisés, leur place étant occupée dans ce type d'énoncé par l'article (p. 434) : *In construction which might be non-finite, no verbal-type tense distinctions are marked because the appropriate slot for these markers is filled by a mutually exclusive form*. Par contre, rien n'est dit à propos du type d'article qui introduit ces formes nominalisées. Cependant, dans tous les exemples donnés, seul l'article spécifique *te* (sous une forme indépendante ou inclus dans le possessif) apparaît… Or, le rôle de translation (au sens de Lemaréchal 1989) joué par cet article spécifique singulier semble essentiel dans les langues polynésiennes (cf. par exemple Vernaudon, Rigo 2004), bien qu'il en soit rarement fait état.

Dans l'introduction de la version de Bauer (1997) figure un passage très important en ce qu'il s'apparente à une profession de foi de la vision qu'a l'auteur de la typologie . Evoquant d'abord les premières descriptions de langues peu connues élaborées par des anthropologues-linguistes utilisant une terminologie opaque pour éviter tout indo-européanisme centrisme, Bauer rappelle les progrès obtenus dans la connaissance des traits communs à toute langue, à partir de la fin des années 1960, sans pour autant nier leurs caractéristiques particulières. Voici l'essentiel de ce passage :

> « All humans talk about the objects they see around them in the world. By their actions, they cause changes in objects, and talk about both those changes and the actions which caused them. They tell each other about things that happened, they speculate about what is to come. They interact with their world in similar ways, and their languages reflect this by being similar. At the same time, the ways in which their societies differ are reflected in differences between their languages. The names of objects in the world around us form a class which can be called nouns in all known languages of the world. The vast majority, at least, of the world's languages treat the words for actions similarly enough for the label « verb » to be appropriate for this class […]. Māori shares these features with all other human languages. And because Māori shares many features with other languages, it is

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

appropriate to use some of the terms traditionally used in the grammatical description of European languages for talking about the structure of Māori. […] This does not imply that verbs in Māori behave exactly like verbs in Latin or verbs in English; they do not. »

Dans le premier chapitre (p. 9), on trouve ainsi une définition du nom : « The lexical head of a phrase with a determiner as phrase-type marker is a noun. This is a somewhat circular definition of nouns, but it will serve the purpose here » et plus loin (p. 12) : « The lexical head of a phrase beginning with a TAM-marker is a verb. This is a somewhat circular definition of verbs, but it will serve the purpose here ». Des détails supplémentaires sont donnés au chapitre 5 consacré aux Parties du discours, avec tout d'abord une critique de la position de Biggs (1960), qui exclut de la catégorie « Noms » tous les termes qui peuvent non seulement être combinés à des articles mais aussi à des TAM, termes que Biggs regroupe sous l'étiquette « classe universelle ». Bauer opte pour une appartenance catégorielle *in situ* : sera nom le terme en contexte nominal, verbe le terme en contexte verbal, même s'il s'agit dans les deux cas du même terme. Cependant, une définition plus restreinte, aussi par la combinatoire, est donnée pour les verbes ; plutôt que prendre le critère des marques aspecto-temporelles qui peuvent se combiner avec les noms, Bauer choisit d'identifier les verbes par le fait qu'ils admettent le suffixe nominalisant – *Canga*. Cependant, elle conclut (p. 75) exactement de la même façon qu'en 1993 : « There do not appear to be clear-cut structural properties which could help to provide a means of identifying the class verb, because of the functional (and formal) overlap with non-verbal predicative constituents ».

Ce genre de définition, mêlant la combinatoire stricte et la fonction syntaxique, est assez courant dans les descriptions des langues polynésiennes, et reflètent évidemment la complexité de la situation.

Pour le TONGIEN, on ne dispose vraiment que de la grammaire de Churchward (1953) dans laquelle sont distinguées dix parties du discours regroupées en cinq paires :

– les mots principaux « nouns and verbs » ;
– les mots auxiliaires : marques de nombre et de temps ;
– les qualifiants : adjectifs (incluant les articles) et adverbes ;
– les mots connecteurs ou relateurs : prépositions et conjonctions ;
– les mots de substitution : pronoms et interjections.

Voici les définitions de Churchward pour noms et verbes (p. 17) : « By a word which is primarily a noun I mean one which, in its most characteristic usage, is generally introduced by a preposition. By a word which is primarily a verb I mean one which, in its most characteristic usage, is generally introduced by a tense-sign or by the conjunction ke. […] Some words which are primarily nouns may be used also as verbs or, at any rate, as what we might call verbal equivalents ». Suivent des exemples de la polyfonctionnalité des lexèmes tongiens,

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

comme c'est le cas pour le lexème *tamai* 'père' (3) ou *tu'i* (4a) 'roi' qui s'utilisent aussi comme prédicats :

3. *'Oku ou tamai ki Sione.*
INACC 1SG père OBL Sione
'John is my father's brother or cousin.' (lit. I father to John)

4a. *'Oku ne tu'i.*
INACC 3SG roi
'He is king.'

4b. *Ko ha tu'i ia.*
PRED ART roi 3SG
'He is a king.'.

Pour Churchward (1953: 18), la différence entre ces deux énoncés tient dans le fait que *tu'i* est traité comme un verbe en (4a) et comme un nom en (4b), différence syntaxique essentielle. Et ainsi, « Most words which are primarily verbs are used also as nouns […] Thus **fakamo'ui** 'to give life to, to save', but **hotau fakamo'ui** 'our saviour' ». (p. 19).

La langue de NIUAFO'OU est assez proche du tongien et a fait l'objet d'une thèse (Tsukamoto 1988). Concernant la catégorisation, on retrouve la même dichotomie au niveau de la syntaxe immédiate : « The phrase is explicitly of two types, that is, either verbal or nominal. Words, however, do not conform to this verbal-nominal dichotomy in such a straightforward manner. In fact, the majority of words may occur in both verbal and nominal phrases » (p. 66). Tsukamoto regroupe ces mots sous le terme de « V-N insensitive ». Il constate cependant certaines limites à la combinatoire des « verbes » en contexte nominal, mais sans expliciter ce qu'il entend par « verbes » : « Phrases that constitute the predicates of nominalized clauses may still be regarded as basically verbal in spite of their being formally marked as nominal » (p. 70).

Qu'en est-il à présent de la grammaire de référence du SAMOAN (Mosel & Hovdhaugen 1992) ? On y trouve à nouveau une présentation dichotomique en termes de syntaxe immédiate (p. 77) : « Many, perhaps the majority of, roots can be found in the function of verb phrase and noun phrase nuclei and are, accordingly, classified as nouns and as verbs. […] it means that in Samoan the categorisation of words into nouns and verbs is not given a priori in the lexicon. It is only their actual occurrence in a particular syntactic environment which gives them the status of a verb or a noun ». Ainsi, *uō* '(être) ami' sera étiqueté « verbe » quand il est précédé d'une marque aspectuelle (5a) et comme « nom » en après un article ou un possessif (5b) :

5a. *E uō Tanielu ma Ionatana.*
NPAST friend Daniel and Jonathan
'Daniel and Jonathan are friends.'

5b. *E alofa Tanielu i lana uō.*
NPAST love Daniel OBL his friend
'Daniel loves his friend.'

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

Les nominalisations de phrases verbales sont décrites de la façon suivante (p. 85) : « Basic verbal clauses can be nominalised without any morphological changes of the verb. These nominalised verbal clauses have the same syntactic functions as noun phrases, and they are marked accordingly for case by prepositions and determined by articles instead of being marked for tense, aspect or mood ».

Les auteurs ajoutent un détail intéressant, concernant le maintien de l'accord en nombre du verbe nominalisé : « Although the nominalised verbal clauses are nearly always singular and determined by a singular article, the verbal nucleus can have a plural form when the primary argument is plural »:

6. *...ona o le alolofa o o'u matua iate au.*
because PRED ART love(PL) POSS my parents OBL 1SG
'…because my parents love me' (lit. because of the love of my parents towards me) (p. 86).

Dans le chapitre 13 sur les énoncés verbaux nominalisés figurent beaucoup d'exemples, et quasiment tous comportent l'article spécifique devant le verbe nominalisé, comme le notent très justement les auteurs (p. 537): « In our corpus most of the nominalised verbal clauses are determined by the specific singular article le/l=, regardless of whether the nucleus and the primary participant are singular or plural ». Cependant, l'article singulier non spécifique *se/s* peut apparaître devant un verbe nominalisé dans deux contextes particuliers : dans des phrases négatives (l'article non spécifique est de fait le seul article admis dans tout énoncé négatif), ou dans des phrases à l'irrealis/hypothétique, c'est-à-dire, dans deux types d'énoncés à procès non réalisé :

7. *Ua le oso foi* ***se fia alu*** *i le aiga…*
PERF NEG rise also NSPEC want go OBL SPEC family
'The wish to go home also did not arise…' (lit. a want going to the family did not also rise)

8. *e pei o se maile a pe i* ***se fasi*** *e se tagata.*
NPAST like PRED NSPEC dog FUT die OBL NSPEC hit ERG NSPEC person
'…like a dog which was going to die from being hit by somebody.'

Dans la grammaire RAPANUI de Veronica Du Feu, les définitions des classes lexicales reposent essentiellement sur le sens et sur la position. Sur ce dernier point (p. 10), on lit aussi : « […] the syntactic units NP and VP are marked by their determinants – the particles which precede or follow the lexical item and define it as nominal or verbal ». Le nom est défini ainsi (p. 110) : « the identification of a lexeme as a noun depends on the presence in position two, i.e. immediately before it, of one or more of the discourse markers: specifiers, possessive, quantifiers, personal markers and locutional temporal markers ». Et le verbe : « The identification of a lexeme as a verb depends on the prepositive particles of tense, aspect, modality and negation ». L'auteur prend aussi en compte le critère

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

fonctionnel, qui n'apporte néanmoins pas plus d'éléments de différentiation entre les lexèmes : « It is true that there is overlap between the two functions: they have some particles in common ; in addition, categories such as tense, modality and aspect are not necessarily verbal, while plurality – typically a nominal category – is more often expressed in the action than the actors ».

A la lecture de ces passages, on devine la perplexité de leurs auteurs…

Pour le TUVALU, Besnier (2000) définit les classes lexicales sur la base de trois facteurs – structuraux, sémantiques et distributionnels – et fait lui aussi le constat suivant (p. 257) : « The greatest difficulties in defining word classes arise in distinguishing between the two open word classes, nouns and verbs. Indeed, as in commonly pointed out for Polynesian languages in general, words that denote nominal entities (i.e., « nominals ») can occur as verbs, and vice versa », comme dans l'exemple suivant dans lequel *mauga* 'montagne' est employé comme prédicat, actualisé par la marque aspectuelle du non-passé *e* :

9. *A Fiti e mauga ?*
ABS Fiti NPAST mountain
'Is Fiti mountainous?'

Cependant, pour Besnier, la liberté apparente avec laquelle les nominaux sont traités comme des verbes ne signifie pas que la distinction entre noms et verbes ne soit pas pertinente. En fait, chaque mot de la langue appartiendrait prototypiquement à une classe. Cette appartenance est définie en terme de marque (*markedness*), selon les critères suivants (p. 258) :

(i) le critère sémantique (*meaning*) : le sens est moins spécifique et moins prévisible pour un nom que pour un verbe lorsqu'il change de contexte syntaxique ;

(ii) le critère de fréquence ;

(iii) le critère de compatibilité structurelle : le nom utilisé comme verbal est assujetti à des restrictions qu'il n'a pas dans son emploi nominal. Il s'agit en particulier du caractère intransitif des constructions à prédicat nominal.

Besnier tente une comparaison entre les verbes nominalisés et les noms, formellement identiques, qui leur sont associés : la différence serait essentiellement sémantique, en ce que les verbes nominalisés ont une signification prévisible et réfèrent à des situations généralement habituelles, continues, progressives, duratives ou itératives, tandis que les noms ont un sens plus spécifique, idiosyncratique et réfèrent à des objets ou à des entités abstraites.

Cependant, d'une part, Besnier ne relève pas que dans tous les exemples qu'ils présentent, seul l'article spécifique apparaît dans les structures à verbes nominalisés. D'autre part, les noms employés comme prédicats endossent à mon avis un sens largement prévisible. Par exemple, en contexte prédicatif, un nom référant à un objet signifiera 'se servir de cet objet', un nom référant à un espace temporel signifiera 'avoir une occupation pendant cet espace de temps', un nom référant à un terme de parenté signifiera 'être en relation de parenté avec X', etc.

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

Ces relations sémantiques assez prévisibles ont été relevées, à juste titre, par Mosel & Hovdhaugen (1992: 80–84) pour le SAMOAN :

En tuvalu ou en samoan, les formes non finies du verbe ne semblent pas accepter des marques aspecto-temporelles ou modales. Les deux contextes – nominal (avec articles) et verbal (avec TAM) – sont régulièrement décrits en terme dichotomique. Or, la combinaison de l'article spécifique et d'un aspect est attestée dans certaines langues devant un verbe nominalisé. Cette combinaison est par exemple possible en FUTUNIEN :

10. *E ʻita a Soane i le koi nonofo a Malia mo lona tinana.*
NPSE être en colère ABS Soane OBL SPEC REM rester (PL) POSS Malia et sa mère
'Soane est en colère parce que Malia habite encore avec sa mère.' (Moyse-Faurie 2005).

On constate que la catégorisation des lexèmes polynésiens n'est pas une affaire simple, et qu'elle demande à être appréhendée en prenant en compte tous les aspects de l'analyse linguistique…

2.2. Classe des adjectifs

La catégorisation verbo-nominale dans ces langues polynésiennes étant délicate, on peut légitimement se demander ce qu'il en est d'une catégorie adjectivale, entendue comme regroupant des lexèmes n'ayant pas d'autres fonctions que la fonction de détermination.

En RAPANUI, Du Feu (1996: 111) définit les adjectifs de la façon suivante : « A lexeme postpositive to a noun and functioning as an attribute to it is an « adjective » : tangata manu 'bird man', vi'e tangi 'sad woman' (lit. woman cry). There is therefore no very satisfactory definition for an adjective ». Par conséquent, Du Feu ne définit pas une catégorie de lexèmes particulière pour les adjectifs. Plus généralement, dans les grammaires de langues polynésiennes, les adjectifs sont mentionnés comme étant une sous-classe de verbes et sont alors étiquetés « verbes statifs » ou « state intransitives », comme en MAORI (Bauer 1997).

Coppenrath et Prévost (1975: 235) fait une tentative pour distinguer en TAHITIEN les adjectifs des verbes d'état, mais il conclut : « La plupart des verbes d'état peuvent être employés comme des adjectifs et tous les adjectifs sans exception peuvent être pris comme verbes d'état. Il est donc souvent difficile de dire si un mot donné est un adjectif ou un verbe d'état ». Sur des critères sémantiques, les auteurs distinguent cependant des « adjectifs purs » comme *marō* 'sec', des « verbes d'état purs » (*pau* 'être épuisé'… mais qui signifie aussi 'vide' comme adjectif !) et des « mots qui sont à la fois des adjectifs et verbes d'état » comme *moʻe* '(être) perdu'. Ainsi, selon Coppenrath et Prévost, « Les adjectifs purs introduisent toujours une nuance de changement lorsqu'ils sont employés

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

comme verbes d'état ». Malheureusement, dans l'exemple qu'il donne pour justifier cette nuance, l'idée de changement est manifestement convoyée par le choix de l'aspect accompli/transitionnel, et non par le prédicat :

11. *'Ua marō te 'ahu*
ACC sec ART vêtement
'Le vêtement est (devenu) sec.' .

Besnier (2000: 192) distingue lui aussi trois sortes d'adjectifs en TUVALU :

(i) Les « adjectifs verbaux » sont différenciés des verbes sur une base essentiellement sémantique, conférant une propriété au nom qu'ils caractérisent, car « No structural criteria clearly demarcate the boundary between the two categories ».

(ii) Les « adjectifs nominaux » sont homophones et identiques sémantiquement aux noms, et leur confèrent en tant qu'attributs des notions non graduées :

12. *tifa* ***fatu*** *mo ipu* ***kalaasi***
plate stone and cup glass
'porcelain plates and glass cups'.

(iii) Les « autres adjectifs » sont en fait les seuls véritables adjectifs du tuvalu. Il s'agit d'une toute petite classe de déterminants qui s'antéposent aux noms : *toe* 'last, remaining', *matua* 'original, canonical, unadulterated' (*matua ika* 'fresh fish'), *lee* 'tiny' (en association avec *tamaa* 'small') ainsi que deux emprunts au samoan : *maatai* et *uluai* 'first':

13. *telotou fale se tamaa* ***lee*** *mea eiloa*
their house a small tiny thing indeed
'Their house is absolutely tiny.'.

En SAMOAN (Mosel & Hovdhaugen 1992: 74), les adjectifs sont aussi très justement définis comme étant les morphèmes lexicaux ayant comme unique fonction la fonction d'attribut du nom. En effet, « Most Samoan equivalents of English adjectives are full words which function not only as attributes, but also as noun or verb phrase nucleus, e.g. **lelei** '(be) good', **leaga** '(be) bad' ; and conversely, all full words which function as noun and verb phrase nucleus can also be used as attributive modifiers ». Les auteurs citent seulement deux cas particuliers définissant une classe adjectivale :

– *'āmuli* 'after death, in the last days' et *'ātalī* 'in the next world', termes proches des noms locatifs temporels ;

– une construction comportant le préfixe causatif *fa'a* + un nom ou groupe nominal, l'ensemble étant quasiment toujours utilisé comme attributs d'un nom : *fa'aletagata* 'humain', *fa'ale'āiga* 'familial, domestique', *fa'aletausaga* 'annuel', etc.

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

Il existe en outre des « prefixed bound lexical morphemes », comme *matuā* ‘old and/or fat’ dans *matuā’ie* ‘cloth for everyday activities, working cloth’, *matuā’ofu* ‘old shirt or dress’.

Dans sa grammaire samoane, S. Churchward (1953: 34) écrit : « There is a close connection between adjectives and the class of « stative » verbs [verbs denoting a state or condition]; indeed, it is often hard to know whether to class a word as an adjective or a verb ». L’auteur donne cependant deux termes qui s’antéposent au nom et ne semblent pas avoir d’autres fonctions que celle de déterminant : *matuā* ‘vieux, ancien’ et *faoa* ‘vaincu, pillé’ (*faoa ‘a’ai* ‘villages vaincus’).

En FUTUNIEN (Moyse-Faurie 1997), seulement quatre termes peuvent être considérés comme des adjectifs, c’est-à-dire comme des déterminants lexicaux spécifiques du nom. Trois d’entre eux s’antéposent à leur déterminé : *toega* ‘énorme’, *matä* ‘le plus beau, le plus gros’ et *püpü* ‘véritable’ ; le quatrième, *mago* ‘ancien, usagé’ s’y postpose :

14. *kua tō mai se pūpū afā*
ACC tomber DIR ART vrai cyclone
‘Un véritable cyclone arriva.’

Notons que ces adjectifs appartiennent tous aux champs sémantiques des catégories adjectivales minimales (âge, valeur et dimension) définies par Dixon (1977).

3. LES INTENSIFIEURS ET L’EXPRESSION DU RÉFLÉCHI

Dans les descriptions de langues océaniennes, on trouve généralement de bonnes informations sur la façon dont la réciprocité est exprimée, mais peu d’indications sur les situations relevant du « réfléchi prototypique », décrivant des actions exercées habituellement sur d’autres que soi-même. Les actions généralement exercées sur soi relèvent du domaine du moyen (cf. Kemmer 1993) et sont souvent, dans les langues océaniennes, soit non marquées morphosyntaxiquement, soit marquées à l’aide du préfixe aussi utilisé dans les constructions exprimant la réciprocité. C’est lors de mes enquêtes sur le futunien que j’ai pris conscience de l’existence de morphèmes qui ont, à côté d’autres fonctions, celle de marquer cette réflexivité prototypique. Ces morphèmes relèvent en futunien de la catégorie appellée « intensifieurs » décrite par König, Siemund (2000) et, plus récemment, par König, Gast (2006). J’ai ensuite cherché dans les langues polynésiennes s’il existait des morphèmes équivalents[2], entrant dans ces constructions exprimant le réfléchi. Avant de décrire le résultat de cette recherche à travers les grammaires prises en compte dans cet article, rappelons les

[2] Certains ont recherché, sans succès, des « pronoms réfléchis » dans les langues polynésiennes.

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

caractéristiques de ces intensifieurs. D'après König, Siemund (2000), on les reconnait facilement quelle que soit la langue grâce à des critères prosodiques et sémantiques :

– les intensifieurs sont focalisés et accentués ;

– ils sous-entendent d'autres référents possibles ;

– ils s'utilisent comme déterminants (rarement comme actants) ;

– du point de vue étymologique, ils proviennent très souvent de termes référant à des parties du corps, ou signifiant 'vrai', ou 'persona' (< masque), ou encore de notions spatiales.

Les intensifieurs peuvent avoir différents emplois :

(i) emploi *adnominal* : 'Le diable en personne a pris peur.'

(ii) emploi comme *adverbe exclusif* (≅ 'seul') : 'J'ai décidé de réparer ma voiture moi-même.'

(iii) emploi comme *adverbe inclusif* (≅ 'aussi') : 'J'ai moi-même un chat.'

(iv) emploi *attributif* : 'Mon propre fils m'a trahi.'

Et dans beaucoup de langues, les intensifieurs sont à l'origine des marques de réfléchi, comme c'est par exemple le cas en anglais : 'John pinches *himself*'.

Seul la grammaire TUVALU de Besnier (2000) utilise le terme d'intensifieur au sens de « marque d'affirmation d'identité focalisée » pour les morphèmes *loa*, *eiloa*, *eiloo*, même si leurs différentes fonctions ne sont pas regroupées dans le même sous-chapitre :

– fonction adnominale :

15a. *ttele atu naa maatou i te mata* ***eeloo*** *o te ava*
run DIR then 1TRI.EXCL at ART face INT POSS ART passage
'We ran to the very mouth of the boat passage.' (Besnier 2000:239);

– fonction d'adverbe exclusif :

15b. *e kkai* ***eiloa*** *a laatou kiaa laatou*
NPAST eat INT ABS 3PL OBL 3PL
'They eat by themselves.' (*idem*, 204);

– fonction d'adverbe inclusif :

15c. *e llei i taku fakattau koo llei, e llei* ***foki eiloo*** *i ttusi*
NPASTgood in my opinion INCH good NPAST good also INT at DEF.book
'… in my opinion it's nice, also the book is very nice.' (= the book itself is nice) (*idem*, 236);

– fonction attributive :

15d. *Lusi ne oko mai i te vaka o ia* ***loa***
Lusi PAST reach DIR in ART canoe POSS 3SG INT

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

‘Lusi arrived in his [own] canoe.’ (*idem*, 203);

– marque de réfléchi :

15e. *ne taa nee Lusi a ia* ***loa*** (= *ne taa nee Lusi* ***loa*** *a ia* ***loa***)

PAST strike ERG Lusi ABS 3SG indeed

‘Lusi killed himself.” (*idem*, 203).

Ces différents exemples sont cependant très faciles à trouver dans l’ouvrage, bien qu’il n’y ait pas d’index des notions linguistiques, grâce à une table de matières extrêmement détaillée ; une fois identifiée la forme d’un intensifieur, il suffit de se référer à l’index des termes tuvalu et, par exemple, sous *eiloa* figurent quatre renvois : « intensifier », « evidential », « in reflexive constructions » et « in superlative comparaisons ».

Par contre, dans la grammaire RAPANUI (Du Feu 1996), on a beaucoup de difficultés à identifier dans son rôle d’intensifieur le déictique éloigné *‘a*. En effet, la fonction d’intensifieur attributif, par exemple, est décrite comme un cas du réfléchi appliqué aux possessifs. Et par ailleurs, c’est seulement dans la partie consacrée à la morphologie qu’il est dit explicitement que *the emphatic particle* ***‘a*** *is used to indicate reflexive* (p. 143).

Elbert et Pukui (1979) emploient fréquemment le terme d’intensifieur, mais pour des particules de mises en valeur en HAWAIIEN comme la marque de superlatif, la marque additive, ou encore pour le morphème *nui* qui signifie ‘beaucoup, important’.

Dans la grammaire du TAHITIEN de Coppenrath et Prevost (1975), rien n’est indiqué concernant l’expression du réfléchi, que ce soit dans la table des matières ou dans l’index. Cependant, si l’on connaît déjà, grâce à ses propres enquêtes, la forme recherchée (*iho*), on la retrouve dans l’index avec des renvois principaux comme adverbe locatif (‘vers le bas’), mais aussi avec un renvoi aux « déterminatifs divers » où il fait mention du fait que *Iho*, utilisé comme adjectif, signifie ‘même’ ou ‘propre’, avec l’exemple suivant glosé par mes soins :

16a. *Nāna iho ā i parau mai.*

PRED+3SG INT INT ACC parler DIR

‘C’est lui-même qui me l’a dit.’ (Coppenrath et Prevost 1975:167).

Notons que *iho*, dans cet exemple où il a la fonction adnominale, est renforcé par *ā* ‘encore, toujours, même dans le sens de la continuité’, morphème aussi classé dans les « déterminatifs divers ».

Iho a la fonction d’intensifieur attributif dans l’exemple suivant :

16b. *Ē te mau vahine ra, e auraro ‘outou i tā’outou* ***iho*** *ra mau tāne.*

VOC ART PL femme DEIC INACC obéir 2PL OBL VOS INT INT PL mari

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

'Femmes, soyez soumises à vos (propres) maris[3].' (*idem*).

Toujours dans le sous-chapitre des déterminatifs divers, il est dit que *iho* peut « exprimer le verbe réfléchi et le verbe réciproque. Le verbe réfléchi s'exprime en faisant suivre le pronom complément de **iho** »:

16c. '0 tei aroha i tāna iho vahine, 'ua aroha ia iāna **iho**.
PRED ART+ACC aimer OBL sa INT femme ACC aimer EMPH OBL+3SG INT
'Celui qui aime sa propre femme, s'aime lui-même. ' (Coppenrath et Prevost 1975: 168).

Les auteurs ajoutent : « Malheureusement, cette tournure est aussi l'une des façons utilisées pour exprimer le réciproque »:

16d. *E aroha tātou, iā tātou **iho***
INACC aimer 1PL.INCL OBL 1PL.INCL INT
'Aimons-nous les uns, les autres.' (*idem*).

Dans la grammaire de l'Académie tahitienne (1986:373), il faut ici aussi savoir déjà ce que l'on cherche pour le trouver… ; s'agissant de *iho*, on lit : « En plus de ses autres utilisations, l'adverbe **iho** peut signifier 'même' »:

17. *Nāna **iho** terā rata i pāpa'i.*
PRED+3SG INT DEIC lettre ACC écrire
'C'est lui-même qui a écrit cette lettre.'.

Concernant l'emploi de *iho* comme marque de réfléchi, on retrouve la même terminologie et la même description que dans Coppenrath et Prevost : *iho* est classé dans les « déterminatifs divers », avec quasiment les mêmes exemples.

L'index des notions dans Lazard et Peltzer (2000) ne comporte ni réfléchi, ni réciproque, ni intensifieur. J'ai seulement trouvé dans le chapitre sur le Syntagme nominal l'exemple (18) assorti du commentaire suivant : « Mais **iho** [glosé DIR « directionnel »] est couramment employé pour souligner l'identité du référent »:

18. *'O te 'orometua **iho** tē haere mai.*
PRED ART pasteur DIR ART+INACC aller DIR
'C'est le pasteur lui-même qui va venir.' (Lazard et Peltzer 2000: 173).

La fonction de *iho* indiquant la coréférence dans les constructions exprimant le réfléchi n'est pas évoquée dans cet ouvrage.

La grammaire du TONGIEN de Churchward comporte une table de matières très succincte, mais dans le chapitre 27 *Adverbs*, au paragraphe *Limiting or Emphasizing Adverbs*, on trouve des remarques très intéressantes sur le morphème

[3] Coppenrath était un missionnaire catholique.

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

pē glosé ‘only, merely, simply, just, exactly; but, however, instead, nevertheless, after all; very (= same), -self, own; -ever’. L’auteur ajoute : « In other words, its function is to eliminate other suggestions or possibilities ». Cependant, l’emploi de *pē* dans les constructions exprimant le réfléchi[4] n’est pas mentionné, et seule une note entre parenthèses dans un paragraphe sur les prépositions locatives nous donne un exemple d’emploi de *pē* comme intensifieur :

19. *Na’e hoko ‘a Siutea ko e pule’anga ‘iate ia* ***pē****.*
PASSE devenir ABS Siutea PRED ART royaume OBL 3S INT
‘Judea became an independent kingdom by itself.’ (Churchward, 1953: 110)

Dans la thèse de Tsukamoto (1988) sur le NIUAFO’OU, le rôle de *pē*[5] (forme identique à celle du tongien) dans l’expression du réfléchi n’est pas mentionné, puisque pour l’auteur, cette dernière relève de l’emploi des pronoms dans une construction transitive. Cependant, quelques exemples sont révélateurs, même si la présence de *pē* n’y est pas relevée, présence pourtant essentielle pour désambiguiser l’énoncé (20) qui, sans *pē*, décrirait une action dirigée vers autrui et non vers soi :

20. *Ne ina tāmate’i* ***pē*** *ia ‘e ia*
PAST 3SG kill INT 3SG ERG 3SG
‘He killed himself.’ (Tsukamoto, 1988: 243).

L’index de la grammaire de Mosel & Hovdhaugen (1992) du SAMOAN offre pour « reflexivity” plusieurs renvois :

– p. 176 : il s’agit de l’utilisation du préfixe causatif *fa’a-* pour exprimer une situation qui relève du moyen (« cause oneself to be or do what is denoted by the single verb »). La valeur moyenne du préfixe causatif est effectivement attestée dans plusieurs langues océaniennes.

– p. 457 : on trouve un exemple de l’utilisation du morphème *lava* comme intensifieur en fonction adnominale :

21a. *‘Ua o’u sau* ***lava*** *a’u*
PERF 1SG come INT 1SG
‘myself have come.’(Mosel & Hovdhaugen 1992: 457).

ou en fonction adverbiale exclusive :

[4] Sur l’emploi de *pē*, on trouve quelques exemples, en particulier comme marque de réfléchi, dans le dictionnaire du même auteur mais paru 6 ans après la grammaire (Churchward C. M., 1959. *Tongan dictionary*, London, Oxford University Press) :
na’a ne fana’i ia ‘e ia ***pē*** *(= na’a ne fana’i* ***pē*** *‘e ia ia)*
PASSÉ 3S tirer sur 3S ERG 3S INT
‘He shot himself.’ (Churchward 1959:767)

[5] *Pē* est seulement analysé pour sa valeur restrictive: ‘only, just’ (Tsukamoto 1988: 303).

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

20b. *'Ou te faia* ***lava*** *e a'u le gāluega*
1SG NPAST do INT ERG 1SG ART work
'I'll do the work myself.' (*idem*).

mais le rôle de *lava* n'est vraiment relevé que dans son emploi d'intensifieur attributif, dans une construction comportant « a possessive preposition and an independent pronoun which is followed by the emphatic particle lava »:

20c. *'o lā 'oe* ***lava*** *tama*
PRED ART+POSS 2SG INTchild
'your own child' (Mosel & Hovdhaugen 1992: 277).

– p. 726 est rappelé l'absence de constructions réfléchies en samoan, mises à part les constructions avec le préfixe *fa'a* (présentées p. 176).

– p. 728 : une autre construction exprimant le réfléchi, avec coréférence d'une partie du corps et du possesseur, est présentée :

20d. *Na pule i lona ola le teine*
PAST control OBL her life ART girl
'The girl killed herself.' (lit. …took control over her life)

Cependant, le rôle de *lava* comme intensifieur ou marque de coréférence dans des constructions réfléchies n'est jamais mentionné dans cette grammaire.

4. CONCLUSION

Ce bref aperçu de quelques ouvrages de grammaire de langues polynésiennes nous a permis de mettre en évidence les différences dans la prise en compte et l'analyse des deux thèmes choisis, à savoir la catégorisation lexicale et l'expression du réfléchi. Alors que le problème posé par la catégorisation lexicale a retenu l'attention de tous les auteurs, l'expression du réfléchi n'a que rarement été évoqué. Les raisons de cette différence de traitement tiennent à la fois à la structure des langues polynésiennes et aux auteurs. Une approche grammaticale classique, faute de pouvoir observer dans ces langues des "pronoms réfléchis" semblables à ceux de langues indo-européennes, ne s'est pas 'intéressée à l'expression du réfléchi ou a conclu à la non-existence de moyens d'expression spécifiques. Par contre, la polyfonctionnalité des lexèmes polynésiens ne peut qu'interpeller tout grammairien ayant en tête les catégories lexicales bien délimitées de sa langue maternelle. Seule une approche distanciée à plusieurs niveaux d'analyse (combinatoire, sémantique et fonctionnel) peut déterminer le degré de catégorisation lexicale dans ces langues, et seule une approche typologique peut permettre de cerner le rôle de ces particules appelées intensifieurs dans l'expression du réfléchi.

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

ABREVIATIONS

ABS	marque absolutive	NPAST, NPSE	non passé
ACC	accompli	NSPEC	article non spécifique
ART	article	OBL	marque oblique
DEIC	déictique	ORN	suffixe ornatif
DIR	directionnel	PAS/IMP.	passive/imperative
EMPH	emphatique	PERF	perfective
ERG	marque ergative	PL	pluriel
EXCL	exclusif	POSS	possessif
FUT	futur	PRED	auxiliaire de prédication
INACC	inaccompli	REM	rémansif
INCH	inchoatif	SG	singulier
INCL	inclusif	SPEC	article spécifique
INT	intensifieur	TRI	triel
NEG	marque de négation	VOC	vocatif
NEG.SUBJ	negation subjunctive		

RÉFÉRENCES DES OUVRAGES CONCERNÉS[6]

Académie Tahitienne, 1986, *Grammaire de la langue tahitienne. Fare Vana'a*, Tahiti, 434 p. (T de M de 20 pages + Index de 12 pages des notions et des termes tahitiens)

Bauer, W., W. Parker, Te Kareongawai Evans, 1993, *Maori*, London/New York:Routledge, 608 p.

Bauer, W., 1997, *The Reed reference grammar of* Mäori, Australia:Reed, 703 p. (T de M très détaillée + 3 index : mots grammaticaux māori, mots grammaticaux anglais, et index linguistique général très complet)

Besnier, N., 2000, *Tuvaluan. A Polynesian Language of the Central Pacific*, London/New York:Routledge, 662 p. (T de M très détaillée + index des termes grammaticaux tuvalu)

Churchward, C., M., 1953, *Tongan Grammar*, London, New York, Toronto, Oxford University Press, 305 p. (T d M très succincte et aucun index)

Churchward, S., 1951, *A Samoan Grammar*, Methodist Church of Australasia, Samoa District, Melbourne, Spectator Publishing Co, 227 p. (T de M conséquente + index des termes samoans)

Coppenrath, H., P. Prevost, 1975, *Grammaire approfondie de la langue tahitienne*, Papeete:Librairie Pureora, 474 p. (T de M très détaillée (23p) + index des mots tahitiens et des notions)

Du Feu, V., 1996, *Rapanui*, London/New York, Rootledge, 217 p. (T de M + index des mots rapanui et des notions)

Elbert, S., M. K. Pukui, 1979, *Hawaiian Grammar*, Honolulu, University of Hawaii Press, 193 p. (T de M succincte + un petit index des auteurs, des termes grammaticaux et hawaiiens)

[6] Dans cet article, je n'ai pas pris en compte les méthodes de langues, certaines d'excellente qualité comme par exemple :

BIGGS, B., 1969, *Let's learn Maori*, Wellington, A.H. and A.W. Reed, 150 p.

PAIA, M., J. VERNAUDON, 1998. *Tahitien, Ia ora na (bonjour salut). Tahitien, méthode de langue*, INALCO - Centre G. Pompidou

SHUMWAY, E. B., 1971, *Intensive course in Tongan*, Honolulu, The University Press o Hawaii, 723 p.

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

Lazard, G., L. Peltzer, 2000, *Structure de la langue tahitienne*, Peeters, Langues et cultures du Pacifique 15, 258 p. (T de M + 2 index des notions et des mots tahitiens)

Mosel, U., E. Hovdhaugen, 1992, *Samoan Reference Grammar*, The Institute for Comparative Research in Human Culture, Scandinavian University Press, 819 p. (T de M très détaillée + 2 index des mots samoans et des termes grammaticaux)

Moyse-Faurie, C., 1997, *Grammaire du futunien*, CTRDP Nouméa, coll. Université, 240 p. (T de M détaillée, absence d'index)

Tsukamoto, A., 1988, *The language of Niuafo'ou Island*, thesis, Australian National University, 482 p. (T de M, absence d'index)

AUTRES RÉFÉRENCES

Bakker, D., 2006, "What Typologists always hoped to find in Descriptive Grammars but never dared to ask", communication au colloque *The Tension between language Description and Language Typology* (Bielefeld, 22-24 février 2006).

Biggs, B., 1960, "Morphology-syntax in a Polynesian language", *Journal of the Polynesian Society*, 69, 376–379.

Comrie B., N. Smith, 1977, "Lingua Descriptive Studies: Questionnaire", *Lingua*, 42, 1–72.

Gibson J. D., S. Starosta, 1990, "Ergativity east and west", in: P. Baldi (ed.), *Linguistic Change and Reconstruction Methodology*, Trends in Linguistics Studies and Monographs 45, Berlin, New-York, Mouton de Gruyter, 195–210.

Kemmer, S., 1993, *The Middle Voice: A Typological and Diachronic Study*, Amsterdam, John Benjamins.

König, E., V. GAST, 2006, "Focused assertion of identity: A typology of intensifiers", *Linguistic Typology*, 10-2, 223–276.

König, E., P. Siemund, 2000, „Intensifiers and reflexives: A typological perspective", in: Z. Frajzyngier, T.S. Curl (eds), *Reflexives. Forms and Functions*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, Typological Studies in Language, 40, 41–74.

Launey, M., 1994, *Une grammaire omniprédicative: Essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*, Sciences du Langage, Paris, CNRS.

Lemaréchal, A., 1989, *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, Presses Universitaires de France.

Moyse-Faurie, C., 2005, « Problèmes de catégorisation dans les langues polynésiennes », in: G. Lazard, C. Moyse-Faurie (eds), *Linguistique typologique*, Lille, Presses du Septentrion, 161–192.

Ross, M., 2004, "The Morphosyntactic Typology of Oceanic languages", *Language and Linguistics*, 5, 491–541.

Vernaudon, J., B. Rigo, 2004, « De la translation substantivante à la quantification : vers une caractérisation sémantique de l'article *te* en tahitien », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 99, 457–480.

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)

BDD-A274 © 2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:54:54 UTC)